

Les déficiences physiques au Canada : Pour combler l'écart de l'accessibilité, faut-il commencer par la base?

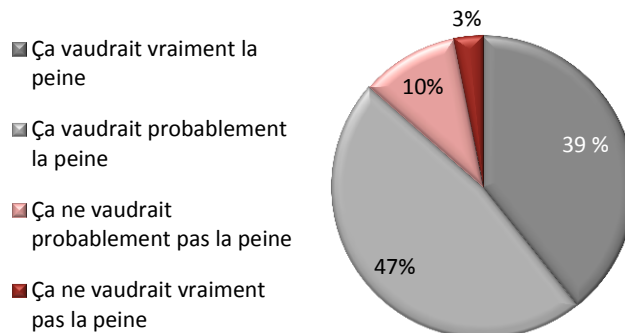
Près de 9 Canadiens sur 10 disent qu'un programme de type « LEED » pour évaluer les bâtiments sur leur accessibilité serait « utile ».

2 décembre 2016 – Les Canadiens croient qu'il y a beaucoup place à l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes ayant une déficience physique dans leur pays et considèrent que la conception accessible est une priorité pour les nouveaux immeubles publics. Ainsi, la plupart d'entre eux considèrent qu'il est important d'inciter l'industrie de la construction à faire mieux.

Si neuf Canadiens sur 10 (92 %) considèrent l'accessibilité comme un droit fondamental de la personne, ils considèrent aussi que le prix et la difficulté entourant la conception de nouveaux immeubles pleinement accessibles – ou leur rénovation – sont des obstacles sérieux à la concrétisation de cet idéal.

Cela fait partie des conclusions d'un nouveau sondage d'opinion mené par l'Institut Angus Reid en partenariat avec la Fondation Rick Hansen. Le sondage s'intéresse également à la perception des raisons expliquant le sous-emploi des personnes présentant une déficience physique dans ce pays et aux raisons pour lesquelles un segment significatif de Canadiens, y compris la plupart de ceux qui prennent des décisions d'embauche dans leur travail, dit qu'il est « compréhensible » que les entreprises trouvent risqué d'engager des personnes présentant une déficience physique.

Quelle est votre opinion sur un tel programme? Diriez-vous qu'un programme de type « LEED pour l'accessibilité » :



MÉTHODOLOGIE :

L'Institut Angus Reid a mené un sondage en ligne du 31 octobre au 7 novembre 2016 auprès d'un échantillon aléatoire de 1 330 Canadiens adultes qui font partie du [Forum Angus Reid](#). À ce nombre total se sont ensuite ajoutés 206 Canadiens membres du Forum Angus Reid et qui s'autodéclarent comme ayant une déficience physique ou un défi de mobilité. Au total, 493 répondants ayant une déficience physique ou un défi de mobilité ont répondu au sondage.

À des fins de comparaison uniquement, un échantillon aléatoire de 1 330 personnes présente une marge d'erreur de +/-2,7 de points de pourcentage et un échantillon aléatoire de 493 personnes présente une marge d'erreur de +/- 4,4 de points de pourcentage, 19 fois sur 20. Les écarts entre les totaux sont dus aux chiffres arrondis. Le sondage a été mené par l'Institut Angus Reid en partenariat avec la [Fondation Rick Hansen](#) et payé conjointement par l'ARI et la FRH. Des tableaux détaillés se trouvent à la fin de ce communiqué.

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Principales conclusions :

- Les Canadiens constatent un écart important entre le niveau réel d'accessibilité des bâtiments privés et le niveau d'accessibilité qu'ils *devraient avoir*.
- La moitié des Canadiens (50 %) sont d'accord avec l'énoncé : « C'est compréhensible que des employeurs puissent croire qu'il est trop risqué d'engager des personnes présentant une déficience physique ».
- Les Canadiens classent l'abordabilité et l'accessibilité pour les personnes ayant une déficience physique parmi leurs deux premières considérations pour les nouveaux immeubles en cours de construction dans leur région.

INDEX :

- **PARTIE 1 : Portrait des déficiences physiques au Canada**
 - Prévalence des déficiences physiques
 - Impact sur la vie quotidienne
 - Sensibilisation du public aux déficiences physiques
- **PARTIE 2 : L'environnement bâti**
 - Écarts en matière d'accessibilité et place à l'amélioration
 - Pourquoi un tel écart?
 - Qu'est-ce qui est important dans un nouveau bâtiment?
 - Un programme LEED pour l'accessibilité?
- **PARTIE 3 : Les personnes présentant une déficience physique dans le milieu de travail**
 - Risques liés à l'emploi? Mythes relatifs à l'emploi?
 - Dans quelle mesure l'embauche d'une personne présentant une déficience physique influence-t-elle l'entreprise?
- **PART 4 : Attitudes envers les déficiences**
 - Analyse par segmentation

PARTIE 1 : Portrait des déficiences physiques au Canada

Prévalence des déficiences physiques

Lorsque les gens pensent aux déficiences physiques, ce qui leur vient immédiatement à l'esprit, c'est le plus évident : les personnes en fauteuil roulant, les personnes utilisant une canne. La réalité est souvent beaucoup plus subtile. Cela dit, il y a un nombre significatif de Canadiens qui composent avec des déficiences physiques dans leur vie de tous les jours. Environ un Canadien sur dix (9 %) se considère comme une personne présentant une déficience physique, tandis qu'un pourcentage un peu plus élevé (13 %) fait face à des difficultés motrices ou physiques qui leur causent des problèmes, mais qui ne se considèrent pas comme ayant une déficience.

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

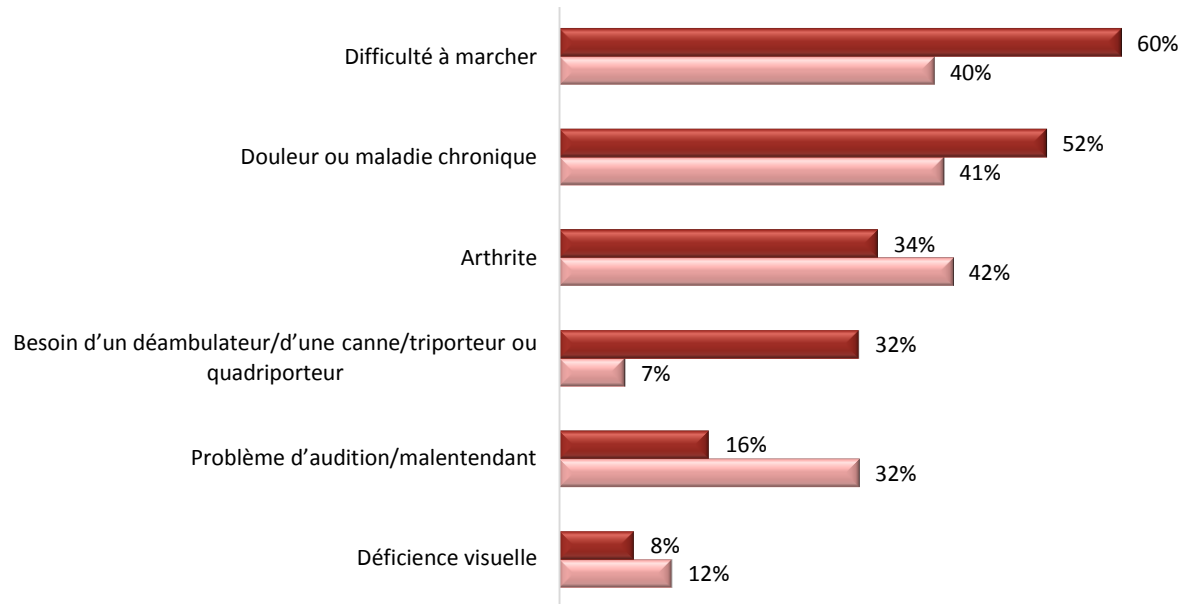
Tandis que les personnes ayant toutes sortes de défis physiques se trouvent dans chacun de ces groupes, on remarque des tendances intéressantes lorsqu'il s'agit du type d'enjeux que les membres de chacun des groupes disent devoir affronter.

Les personnes qui s'identifient volontairement comme ayant une déficience physique sont quatre fois plus susceptibles que celles qui ne se jugent pas comme faisant partie de cette catégorie à dire qu'elles ont besoin d'un déambulateur, d'une canne ou d'un triporteur/quadriporteur (32 % par rapport à 7 %, respectivement).

Les personnes qui ne se jugent pas comme ayant une déficience physique, dans un autre temps, signalent qu'elles ont de la difficulté à entendre deux fois plus souvent que les personnes qui souscrivent à l'étiquette de « déficience » (32 % par rapport à 16 %, respectivement).

Le graphique qui suit présente certains des défis physiques les plus souvent signalés dans le présent sondage, répartis selon la façon dont les personnes qui les signalent se perçoivent :

Quel genre d'impact vos propres difficultés ou incapacités physiques ont-elles sur votre vie quotidienne? Diriez-vous qu'elles ont :



■ Ont une déficience physique

■ Ont un défi de mobilité ou d'autres défis, mais ne le considèrent pas comme une déficience

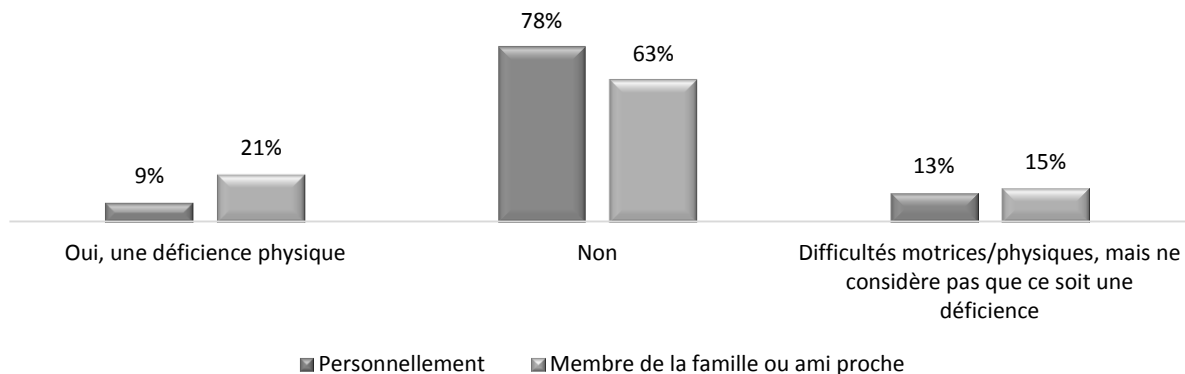
PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Mis à part les défis personnels qu'ils pourraient vivre, de nombreux Canadiens ont des membres de leur famille ou des amis proches qui se situent dans l'une de ces deux catégories – les personnes qui s'autodéclarent comme ayant une déficience physique ou les personnes ayant des difficultés de mobilité ou autres qui ne se considèrent pas de cette façon - comme le montre le graphique* suivant.

Est-ce qu'un autre membre de votre famille ou un(e) ami(e) proche présente une déficience physique?



Cette prévalence est inchangée par rapport à ce qui a été rapporté l'année dernière dans l'étude réalisée par l'Institut Angus Reid et la Fondation Rick Hansen, qui abordait l'exposition aux déficiences beaucoup plus en détail et qui se trouve [ici](#).

Cette année l'étude IAR-FRH a agrandi l'échantillon de ceux qui s'auto-identifient comme étant une personne présentant une déficience physique et de ceux qui disent avoir une difficulté motrice ou d'autres difficultés qu'ils ne considèrent pas comme étant une déficience physique. Ces plus grands échantillons permettent des comparaisons plus fiables entre ces deux sous-groupes et la population générale.

Comme vous le verrez dans ce rapport, il y a des différences significatives au sein de cet échantillon et entre ces deux groupes et la population générale.

Impact sur la vie quotidienne

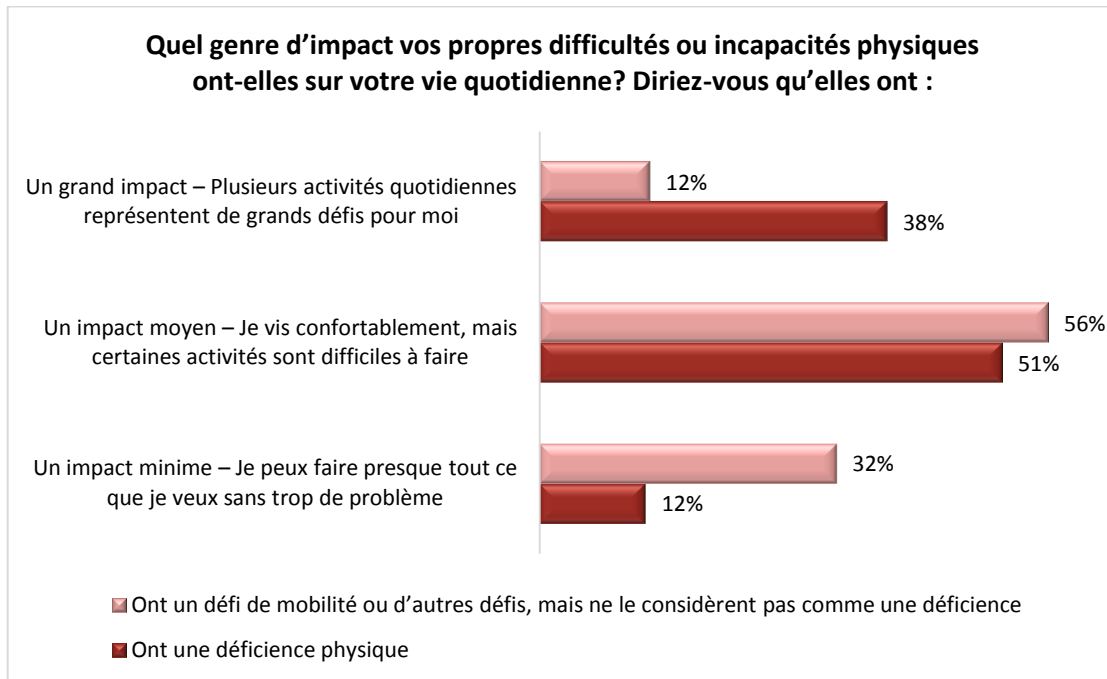
Peut-être que la différence la plus notable entre ceux qui se considèrent comme une personne ayant une déficience physique et ceux qui ont des difficultés motrices, mais qui n'utilisent pas l'étiquette « déficience physique » est l'impact sur leur vie.

Ceux qui s'identifient comme présentant une déficience physique ont davantage tendance à dire que cela a un « grand impact » sur leur vie, tandis que ceux qui ne se voient pas comme ayant une déficience ont davantage tendance à décrire l'impact comme modéré ou minime :

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl



Encore une fois, les différences en matière de types de défis physiques que les répondants signalent correspondent à l'impact que ce défi a sur leur vie quotidienne selon leur réponse. Les personnes qui disent que ces défis ont un « impact minime » sont plus susceptibles d'avoir de la difficulté à entendre ou à voir, tandis que les personnes qui disent que ces défis ont un « impact majeur » sont plus susceptibles de signaler des douleurs ou des maladies chroniques ou encore de la difficulté à marcher (voir les tableaux sommaires qui se trouvent à la fin du rapport).

Sensibilisation du public aux déficiences physiques

Les personnes ayant une déficience physique – ce qui est compréhensible — ont tendance à être davantage sensibilisées aux questions d'accessibilité au Canada que la population générale.

Lorsqu'on leur a demandé, si au cours des six derniers mois, ils ont remarqué certains endroits dans leur communauté qui seraient particulièrement difficiles d'accès pour une personne présentant une déficience physique, un peu plus de la moitié des répondants (52 %) ont dit non.

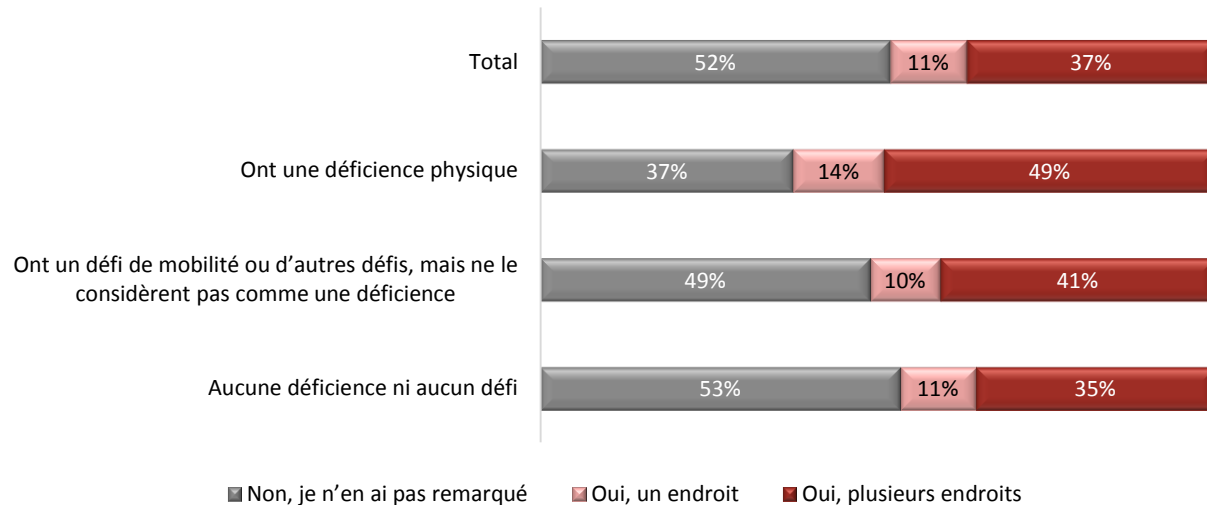
Toutefois, parmi les personnes qui s'identifient comme présentant une déficience physique, près de deux sur trois (63 %) disent avoir rencontré pareil obstacle au moins une fois, et pour la majorité, cela s'est passé plusieurs fois :

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Au cours des six derniers mois, avez-vous remarqué certains endroits dans votre communauté qui seraient particulièrement difficiles d'accès pour une personne à mobilité réduite ou présentant une autre incapacité physique?



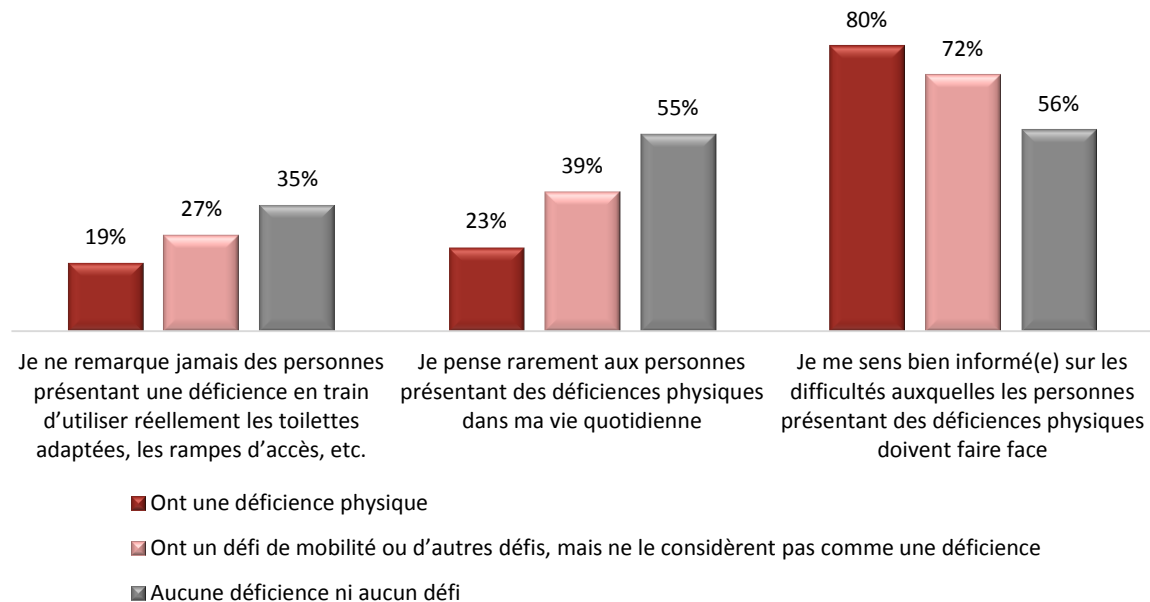
En effet, en ce qui concerne les personnes présentant une déficience physique ou des difficultés liées à l'accessibilité, la sensibilisation accrue fait partie de leur vie : ils sont beaucoup moins enclins à dire qu'ils pensent rarement aux personnes présentant une déficience physique, et beaucoup plus enclins à dire qu'ils sont bien informés des obstacles rencontrés par les personnes présentant une déficience physique :

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants? (Résumé des personnes qui sont d'accord)



PARTIE 2 : L'environnement bâti

Écarts en matière d'accessibilité et place à l'amélioration

Les Canadiens présentant une déficience physique doivent faire face à un certain nombre d'obstacles dans leur vie quotidienne, sur le plan physique – comme des logements et des transports difficiles d'accès – et au niveau existentiel – comme la discrimination du grand public.

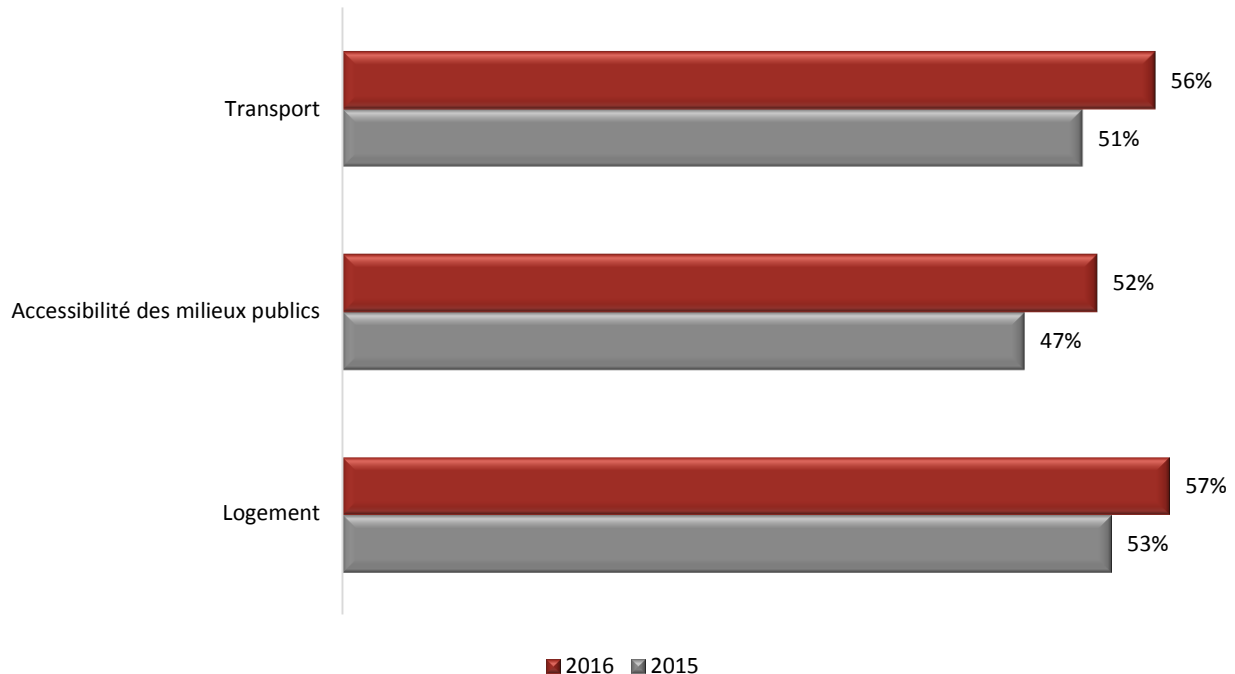
Lorsqu'il s'agit des obstacles dans le monde physique – y compris le logement, le transport et l'accès des lieux publics – la plupart des Canadiens constatent généralement qu'il y a « énormément » ou « beaucoup » de progrès à faire :

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

**Pourcentage de Canadiens qui disent qu'il y a « énormément » ou « beaucoup »
de place à l'amélioration dans chacun des secteurs suivants pour les personnes
ayant une déficience physique**



Cette croyance que le Canada peut faire plus pour les personnes présentant une déficience physique, lorsqu'il s'agit des enjeux de l'accessibilité dans le monde réel se reflète dans l'« écart en matière d'accessibilité » : mesure d'abord déterminée dans l'étude de 2015 réalisée par l'Institut Angus Reid et la Fondation Rick Hansen.

L'écart en matière d'accessibilité mesure la différence entre le niveau d'accessibilité perçu par les Canadiens dans différents aspects de l'environnement bâti dans leurs communautés et le niveau d'accessibilité que *devraient* présenter ces mêmes aspects.

Lorsqu'on leur demande de mesurer l'accessibilité sur une échelle de 1 à 10, la plupart des Canadiens choisissent un des trois plus grands chiffres (8, 9 ou 10) pour dire comment devrait être l'accessibilité, alors que beaucoup moins choisissent un de ces trois chiffres pour décrire l'accessibilité dans leurs communautés.

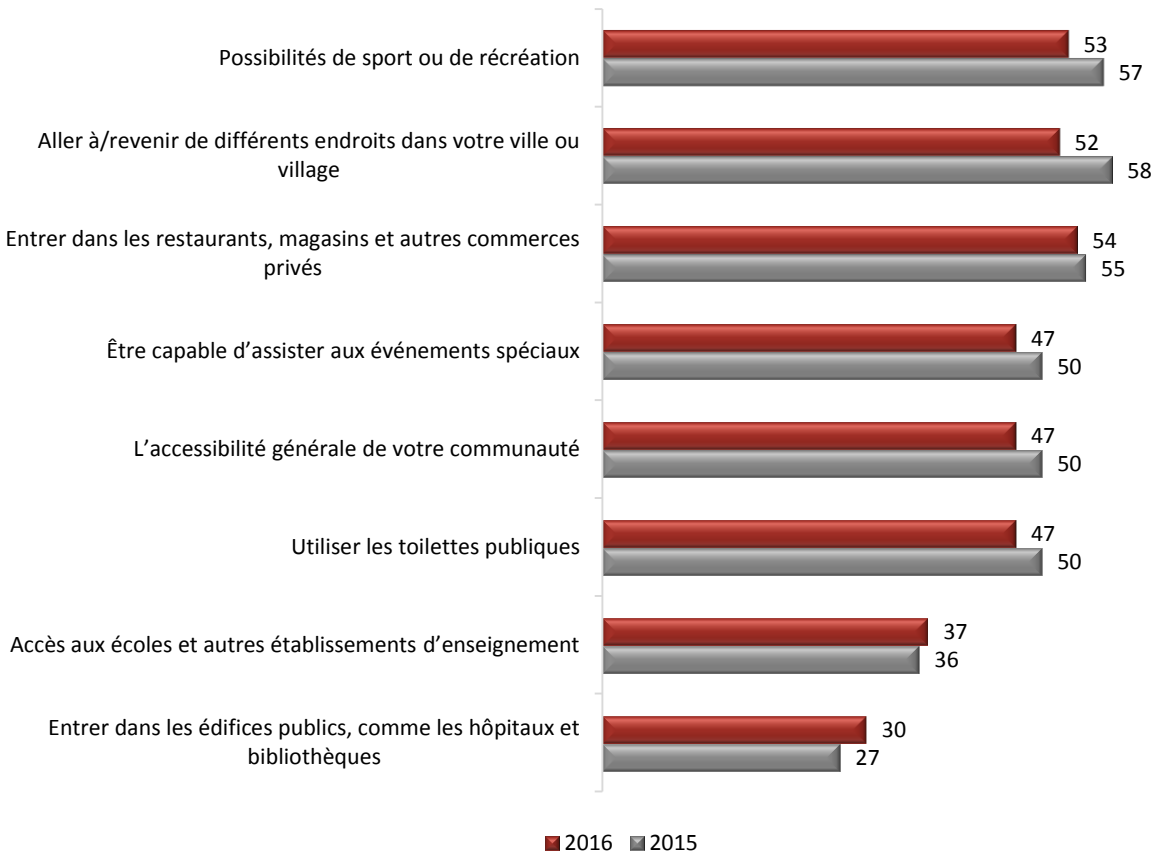
En soustrayant le pourcentage de Canadiens qui donnent ces notes élevées à l'accessibilité actuelle du pourcentage de ceux qui les donnent à l'accessibilité idéale, on obtient l'« écart en matière d'accessibilité ». Ces écarts sont restés pratiquement inchangés en 2016, comme on peut le voir sur le graphique suivant :

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Écarts en matière d'accessibilité, 2015 comparativement à 2016



Les Canadiens constatent de plus faibles, mais remarquables écarts en matière d'accessibilité dans les installations publiques, comme dans les écoles et les hôpitaux, que dans les lieux privés ou commerciaux.

Pourquoi un tel écart?

Alors pourquoi les Canadiens pensent-ils que l'environnement bâti de leur pays est moins accessible qu'il ne devrait l'être?

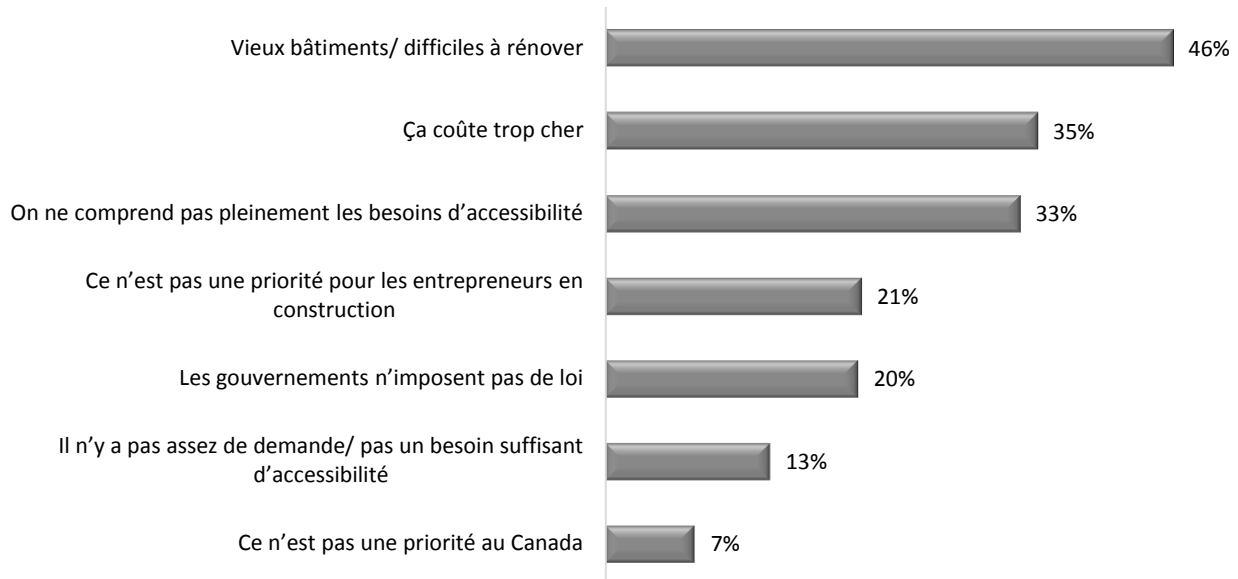
L'explication la plus courante est la difficulté que présente la rénovation des anciens bâtiments; cette explication a été choisie par presque la moitié des Canadiens (46 %). Comme l'indique le graphique suivant, la préoccupation liée à la première explication selon laquelle cela coûte trop cher de réduire ces écarts est la deuxième explication la plus populaire, suivie par l'idée que le problème d'accessibilité n'est pas très bien compris :

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Selon vous, quelles sont les raisons principales de cet écart? (Choisissez deux raisons)



Les Canadiens présentant une déficience physique ou qui ont des difficultés motrices ont un peu plus tendance que la population générale à attribuer ces écarts au fait que la notion d'accessibilité en elle-même n'est pas très bien comprise plutôt qu'à un problème de coût (voir les tableaux récapitulatifs).

Soulignons qu'un Canadien sur quatre qui s'identifie comme étant une personne présentant une déficience physique (23 %) cite le manque d'application des lois sur l'accessibilité par le gouvernement comme explication à cet écart, alors que ceux qui disent avoir une difficulté motrice – mais qui ne se considèrent pas comme une personne présentant une déficience – sont beaucoup moins susceptibles de choisir cette réponse (15 % le font).

Quelles que soient les raisons qui expliquent l'écart entre le niveau réel d'accessibilité des lieux au Canada et le niveau d'accessibilité souhaité par les Canadiens, ce n'est toutefois pas par manque de conviction envers l'importance du concept d'accessibilité.

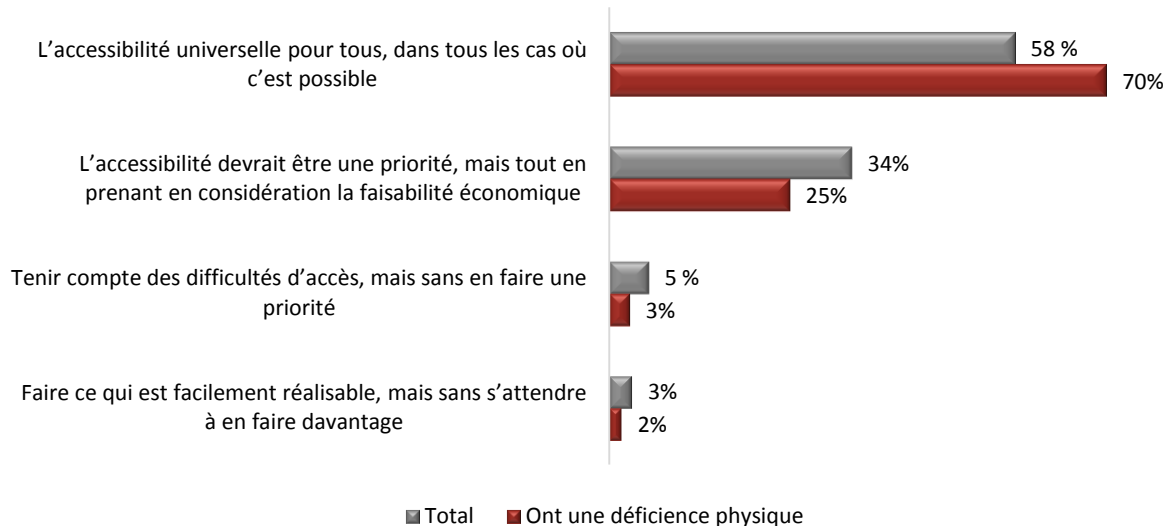
Moins d'un Canadien sur douze (7 %) dit que les écarts en matière d'accessibilité s'expliquent parce que ces questions ne constituent pas une priorité au Canada; cette opinion est étayée par le fait que près de six Canadiens sur dix (58 %) disent que l'objectif de leur pays devrait être de garantir une « accessibilité universelle à tous chaque fois que cela est possible ». Parmi les Canadiens présentant une déficience physique, le nombre de ceux en faveur d'une accessibilité universelle passe à sept Canadiens sur dix :

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Pensez aux lieux publics au Canada actuellement, comme ceux que nous avons déjà mentionnés. Quelle est votre opinion générale quant au niveau d'accessibilité qu'on devrait y retrouver, pour les personnes présentant une déficience physique? Diriez-vous que



Le fait qu'un Canadien sur trois déclare que la notion faisabilité/coût est une considération importante lorsqu'on parle d'accessibilité suggère qu'ils perçoivent une tension entre ces deux grandes idées.

Qu'est-ce qui est important dans un nouveau bâtiment?

En plus de leur préférence généralisée pour l'accessibilité universelle, les Canadiens, dans l'immense majorité, sont d'accord avec cet énoncé : « l'accessibilité pour les personnes présentant une déficience physique est un droit humain fondamental et non un privilège » (92 % sont de cet avis). Et la plupart des Canadiens priorisent l'accessibilité lorsqu'on leur demande d'imaginer un nouvel édifice public en construction dans leur communauté.

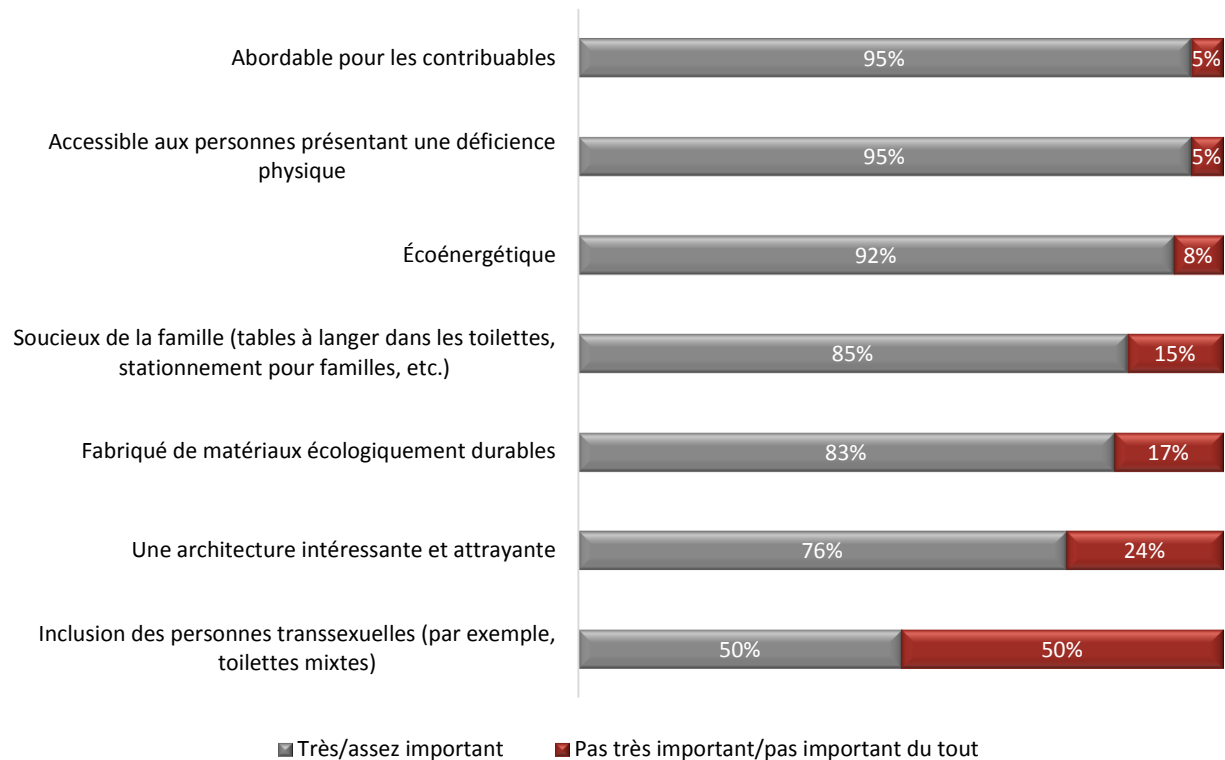
Au nombre des aspects importants pour de nouveaux édifices dans leur communauté, presque tous les Canadiens (95 %) répondent que l'accessibilité serait « importante ». Comme l'indique le graphique, l'accessibilité et le caractère abordable sont les éléments les plus importants pour les Canadiens. En effet, plus des deux tiers (68 %) disent que chacune de ces notions est « très importante » ([voir les tableaux détaillés](#)).

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

**Imaginez qu'un nouvel édifice soit en construction dans votre communauté.
Dans quelle mesure serait-il important pour vous que cet édifice soit...**



À prime abord, il semble que ces deux idées – accessibilité et abordabilité – s’opposent. L’ajout d’éléments pour améliorer l’accessibilité d’un bâtiment risque d’augmenter les coûts. Toutefois, des études démontrent que les coûts pour modifier les lieux de travail afin d’accommoder les personnes présentant des déficiences ont tenance à être minimes.

Six Canadiens sur dix (61 %) disent que l’abordabilité pour les contribuables est une des deux plus importantes considérations retenues pour les nouveaux bâtiments, alors que près de la moitié (46 %) disent la même chose lorsqu’il s’agit d’accessibilité.

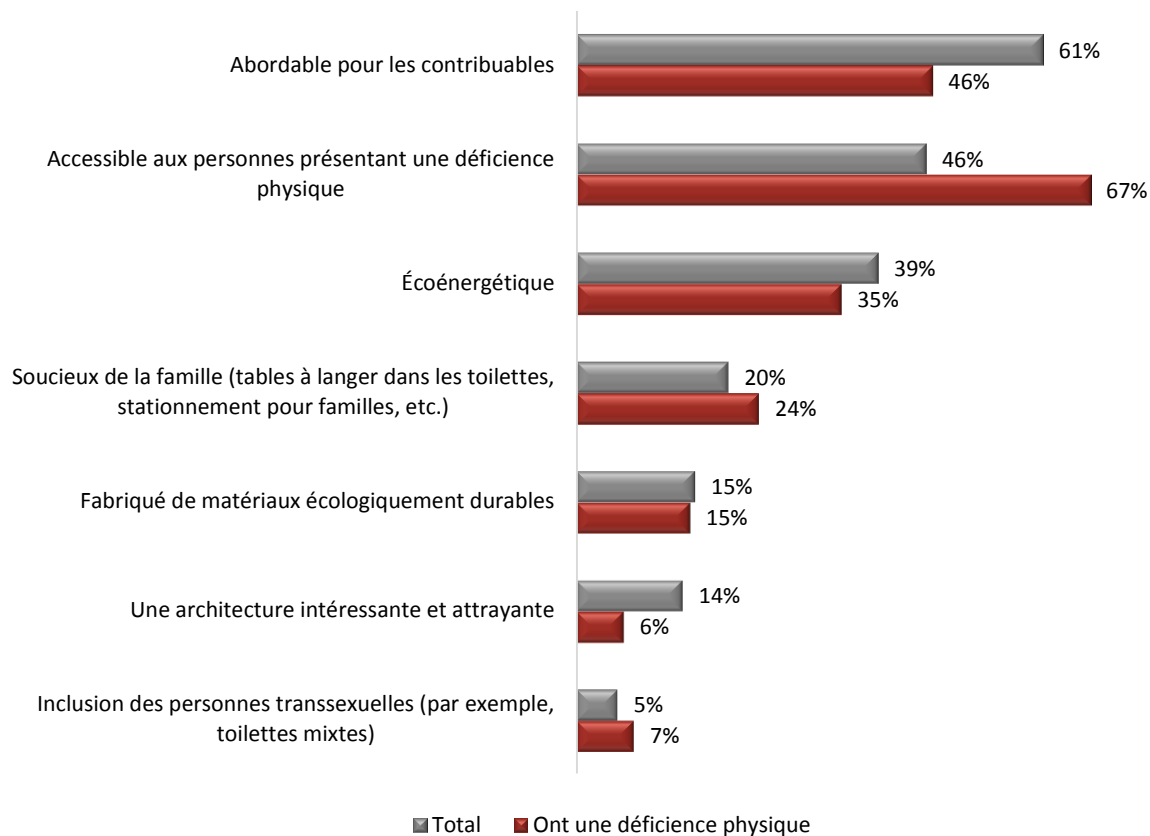
Notamment, parmi les Canadiens qui s’identifient comme des personnes présentant une déficience physique, on constate l’effet inverse. Les deux tiers des Canadiens de ce groupe choisissent l’accessibilité (67 %), alors que 56 % optent pour l’abordabilité; c’est ce que l’on voit dans le graphique qui suit :

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Si vous deviez choisir deux de ces caractéristiques, lesquelles seraient les plus importantes à avoir, pour les nouveaux édifices publics?



Un programme LEED pour l'accessibilité?

Même si les Canadiens accordent une grande priorité à l'accessibilité des lieux publics, il s'agit pourtant d'un problème qui reçoit probablement moins d'attention que d'autres, particulièrement les pratiques de construction « écologique » et abordable.

Une proposition pour accroître la sensibilisation aux questions d'accessibilité comprend la création d'un [programme semblable à LEED](#) pour accroître l'accessibilité. LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) est un système américain qui évalue les bâtiments en fonction de leur efficacité énergétique et leur durabilité sur le plan environnemental. Le [gouvernement de l'Ontario](#) propose un programme similaire. Ce dernier accorderait aux bâtiments répondant ou dépassant les normes d'accessibilité différents niveaux de certification. Cette certification existerait parallèlement aux codes de construction en vigueur. Comme pour LEED, la participation à un tel programme serait volontaire. L'idée est qu'une certification de type LEED inciterait les propriétaires de bâtiments à rendre leurs espaces plus accessibles, tout en leur permettant d'utiliser la certification pour faire la promotion de matériels et

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

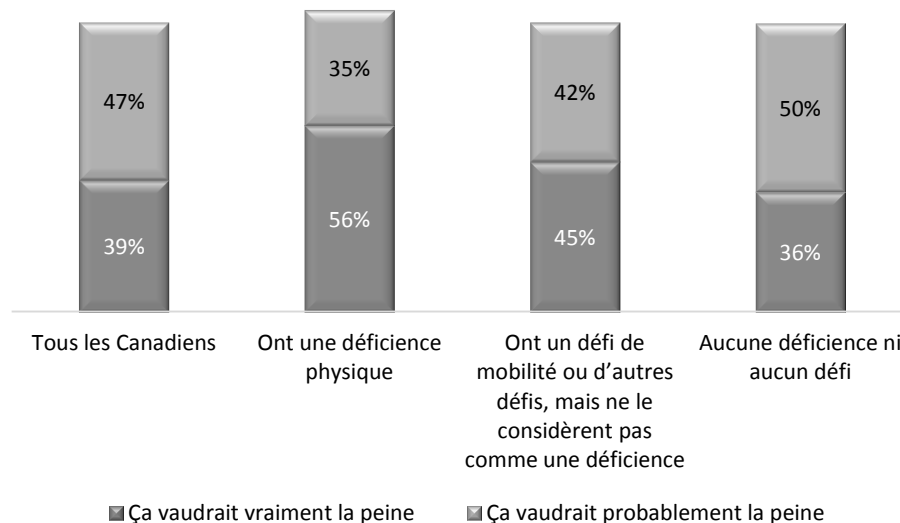
Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

éventuellement bénéficier des allègements fiscaux que les gouvernements pourraient introduire en faveur des bâtiments certifiés.

Interrogés à ce sujet, les Canadiens répondent en grande majorité qu'ils croient qu'une certification de ce type pourrait se révéler utile, même s'ils estiment que la valeur d'un tel programme varie en fonction du fait que la personne présente une déficience ou non :

Quelle est votre opinion sur un tel programme? Diriez-vous qu'un programme de type « LEED pour l'accessibilité » :



Cependant, jusqu'à quel point un programme « LEED pour l'accessibilité » serait-il efficace pour accroître la sensibilisation au design accessible ? Bien qu'il n'existe aucun moyen pour le s LEED. Seulement un Canadien sur vingt (5 %) dit qu'il « est assez familier avec LEED », et un sur cinq (19 %) qu'il « connaît un peu LEED ». En effet, trois cinquièmes des Canadiens (61 %) est qu'ils n'avaient jamais entendu parler du programme avant le sondage ([voir les tableaux détaillés](#)).

PARTIE 3 : Les personnes présentant une déficience physique dans le milieu de travail

Risques liés à l'emploi? Mythes relatifs à l'emploi?

Les obstacles qui empêchent les Canadiens ayant une déficience physique de participer pleinement à la société vont bien au-delà de l'environnement bâti.

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

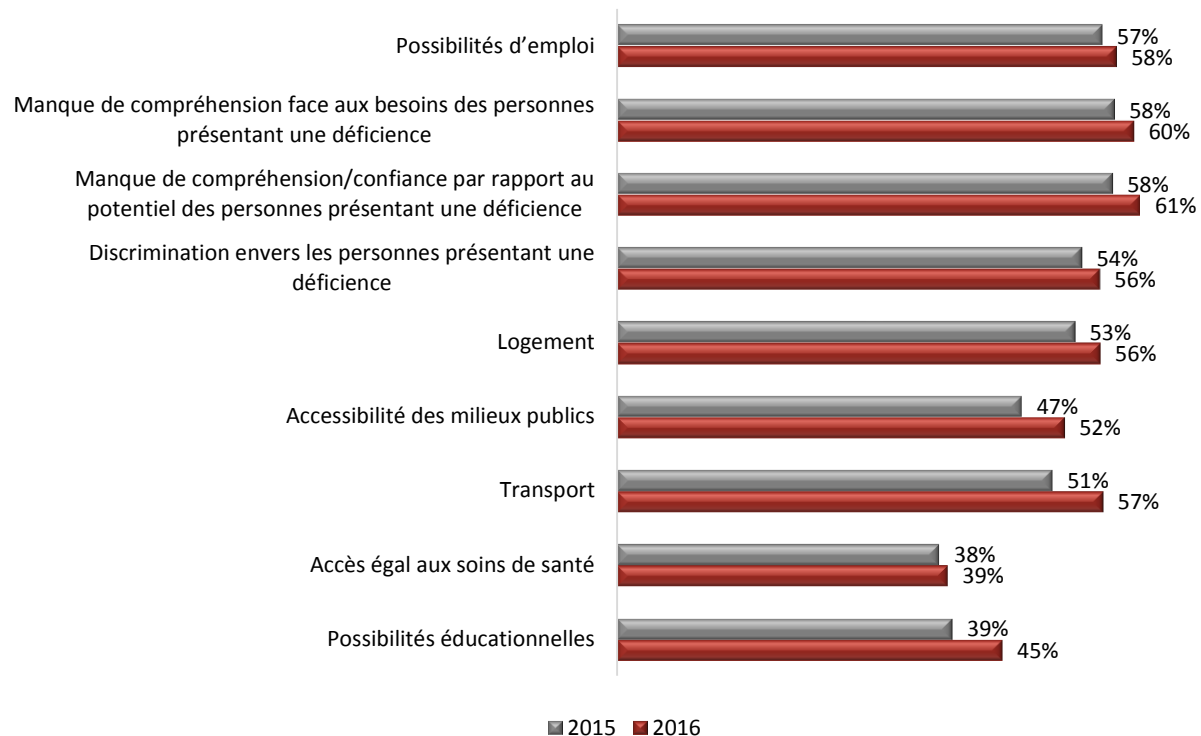
Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Presque trois quarts des Canadiens (73 %) sont d'accord avec l'énoncé « Il y a beaucoup de préjugés associés aux personnes présentant une déficience physique » et un nombre encore plus grand (88 %) est d'accord pour dire que « c'est une grande perte de ne pas reconnaître et promouvoir le potentiel des personnes présentant une déficience physique ».

Ces obstacles plus abstraits sont des secteurs pour lesquels la plupart des Canadiens estiment qu'il y a « énormément » ou « beaucoup » de place à l'amélioration :

Pourcentage de Canadiens qui disent qu'il y a « énormément » ou « beaucoup » de place à l'amélioration dans chacun des secteurs suivants pour les personnes ayant une déficience physique



Une des conclusions les plus étonnantes de cette étude est que la moitié des Canadiens (50 %) étaient d'accord avec l'énoncé « C'est compréhensible que des employeurs puissent croire qu'il est trop risqué d'engager des personnes présentant une déficience physique ».

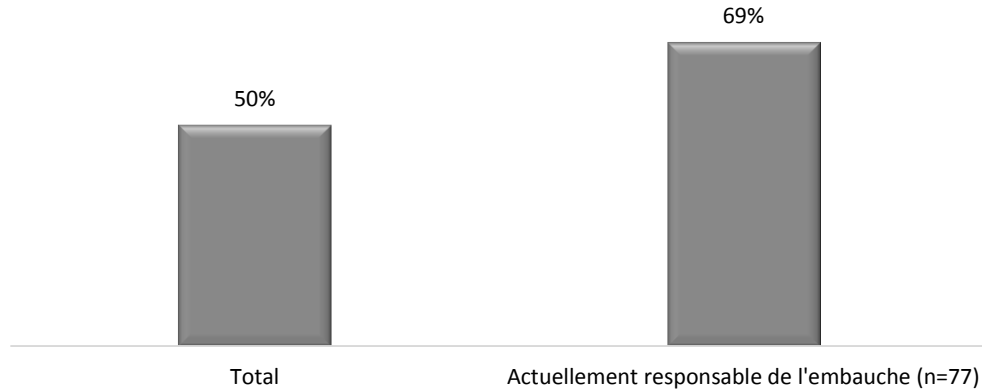
Le total des personnes qui sont d'accord avec cet énoncé comprend trois Canadiens sur cinq âgés de 18 à 34 ans (61 %) et près de sept Canadiens sur dix (69 %) parmi ceux qui, dans leur emploi actuel, sont au moins en partie responsables des décisions d'embauche ([voir les tableaux détaillés](#) et le graphique suivant).

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

« C'est compréhensible que des employeurs puissent croire qu'il est trop risqué d'engager des personnes présentant une déficience physique » (Pourcentage de personnes qui sont d'accord montré)



Le niveau d'accord relativement sur ce sujet reflète une attitude au sein de la société canadienne qui pourrait contribuer à la situation de chômage ou de sous-emploi chronique à laquelle font face les personnes présentant une déficience physique.

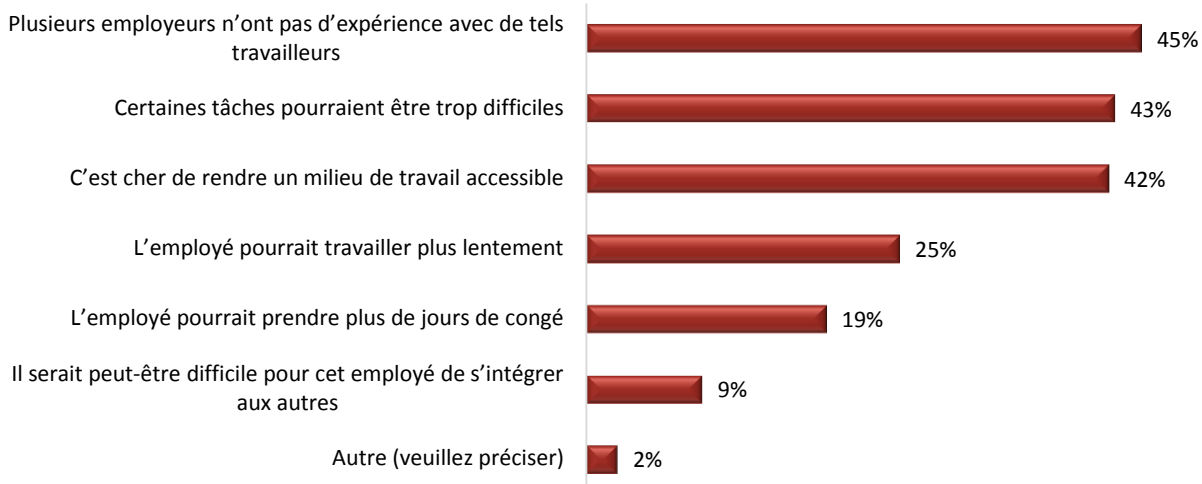
Lorsqu'on a demandé aux répondants de citer les principales raisons pour lesquelles les employeurs estiment risqué de recruter des personnes présentant une déficience physique, les Canadiens ont choisi presque trois principales préoccupations :

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Veillez passer en revue la liste suivante et choisir jusqu'à deux raisons principales pour lesquelles vous croyez qu'un employeur pourrait trouver qu'il est risqué d'offrir un emploi à une personne présentant une déficience physique



Il faut aussi noter qu'une [étude réalisée en 2012](#) par Emploi et Développement social Canada fournit un grand nombre de données qui prouvent que les raisons associées à des tâches pouvant être « trop difficiles » ou les coûts inhérents à rendre les lieux de travail plus accessibles sont en grande partie des mythes.

En fait, le rapport de EDSC affirme que les employeurs ont besoin d'une « meilleure éducation et de plus de formation » pour combattre ces mythes et bien [d'autres](#) encore; le rapport suggère également que le manque d'expérience à travailler avec des personnes ayant une déficience physique expliquerait plus exactement la réticence des employeurs à recruter ces personnes que certaines des réponses recueillies lors du sondage.

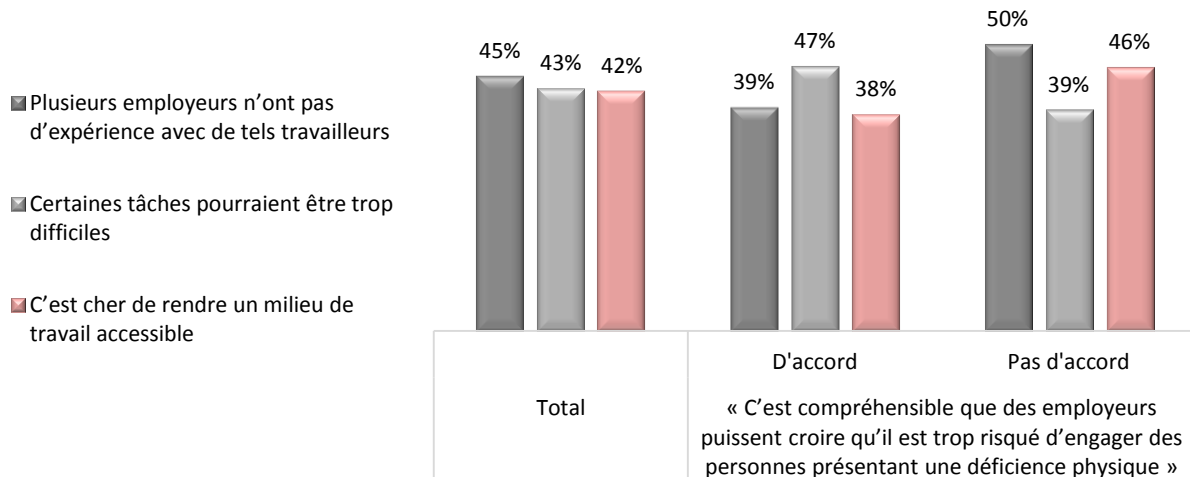
Toutefois, ces mentalités à savoir pourquoi les employeurs trouvent qu'il est « risqué » d'embaucher des personnes ayant une déficience physique persistent manifestement, et ce, même parmi les Canadiens qui ne sont pas d'accord avec l'énoncé initial :

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Veillez passer en revue la liste suivante et choisir jusqu'à deux raisons principales pour lesquelles vous croyez qu'un employeur pourrait trouver qu'il est risqué d'offrir un emploi à une personne présentant une déficience physique



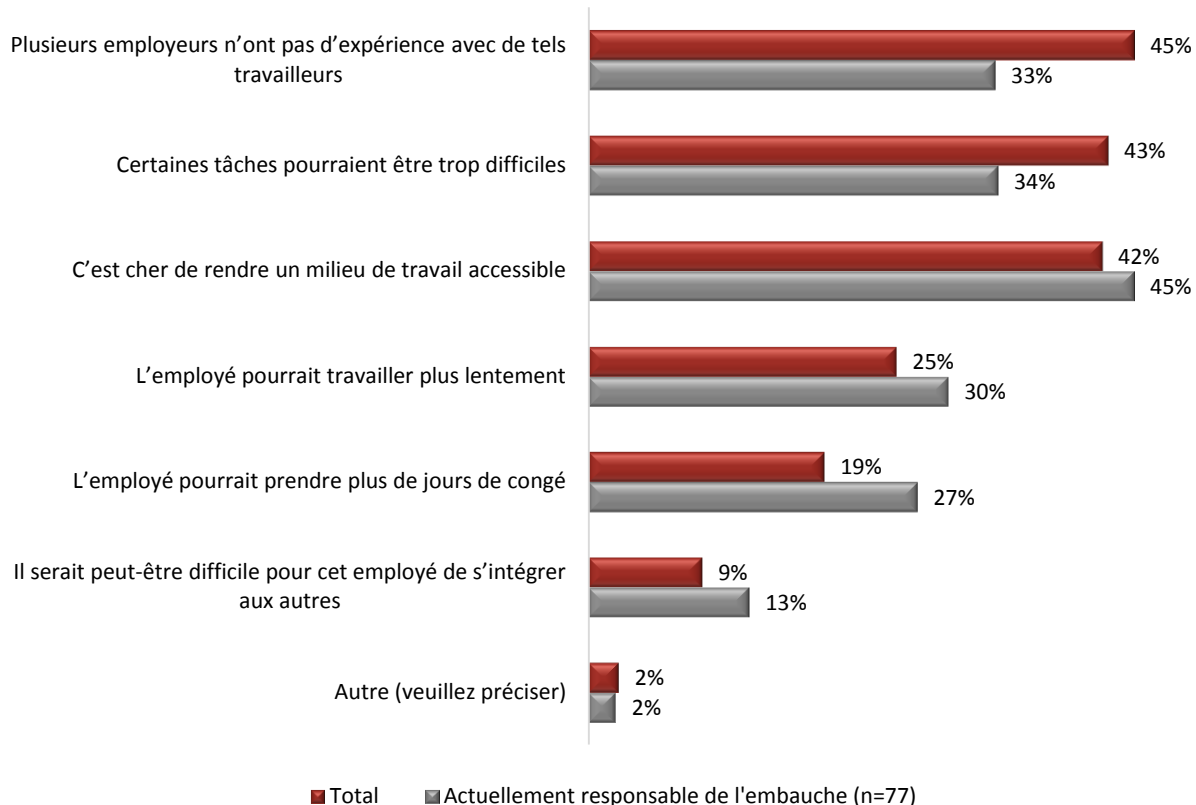
Beaucoup de Canadiens responsables de prendre des décisions d'embauche partagent ces points de vue. Les personnes qui font partie de cet échantillon d'individus qui travaillent dans les ressources humaines tendent à mettre moins l'accent sur le fait que les employeurs n'ont pas assez d'expérience de travail avec les personnes présentant une déficience, mais insistent beaucoup plus sur la perception des dépenses à engager pour accommoder ces employés et la croyance qu'ils pourraient prendre plus de congés de maladie.

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Veillez passer en revue la liste suivante et choisir jusqu'à deux raisons principales pour lesquelles vous croyez qu'un employeur pourrait trouver qu'il est risqué d'offrir un emploi à une personne présentant une déficience physique



Il existe également des divergences d'opinions considérables entre les groupes d'âge sur cette question.

Par exemple, les Canadiens plus âgés (55 ans et plus) pensent que le manque d'expérience de l'employeur est en grande partie la cause (57 % de ce groupe d'âge ont choisi cette réponse) alors que ceux âgés de moins de 35 ans sont plus susceptibles de choisir l'énoncé « certaines tâches pourraient être plus difficiles » pour un employé présentant une déficience physique.

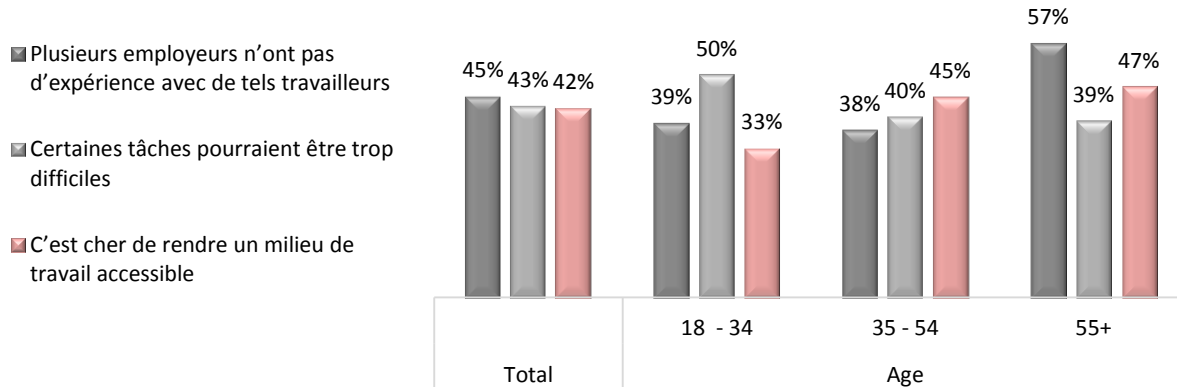
Parallèlement, ceux qui sont d'âge moyen (35 à 54 ans) se concentrent beaucoup plus sur le coût pour rendre le lieu de travail plus accessible que sur les autres facteurs examinés; c'est ce qu'on voit d'ailleurs dans le graphique qui suit :

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Veillez passer en revue la liste suivante et choisir jusqu'à deux raisons principales pour lesquelles vous croyez qu'un employeur pourrait trouver qu'il est risqué d'offrir un emploi à une personne présentant une déficience physique



Environ un jeune Canadien sur trois, de 18 à 34 ans (34 %), exprime également des préoccupations sur le fait qu'un employé présentant une déficience physique pourrait travailler plus lentement que les autres, et un Canadien sur quatre parmi ceux de la catégorie d'âge des 35 à 54 ans (26 %) croit qu'un tel employé pourrait prendre plus de jours de congé ([tableaux détaillés](#)).

Dans quelle mesure l'embauche d'une personne présentant une déficience physique influence-t-elle l'entreprise?

Peu importe si les Canadiens empathisent avec la perception qu'il y a risque d'embaucher des personnes présentant une déficience physique, il reste que certains employeurs sont de cet avis. En fait, il y en a qui adoptent une approche tout à fait contraire, c'est-à-dire qui se donnent pour priorité de recruter des personnes ayant une déficience physique.

Lorsqu'on leur a demandé comment ils réagiraient s'il y avait une telle entreprise dans leur milieu, un Canadien sur trois (32 %) a répondu qu'il essaierait de faire davantage affaire avec cette entreprise, tandis qu'un Canadien sur quatre (25 %) a affirmé qu'il ne prendrait pas cela en considération.

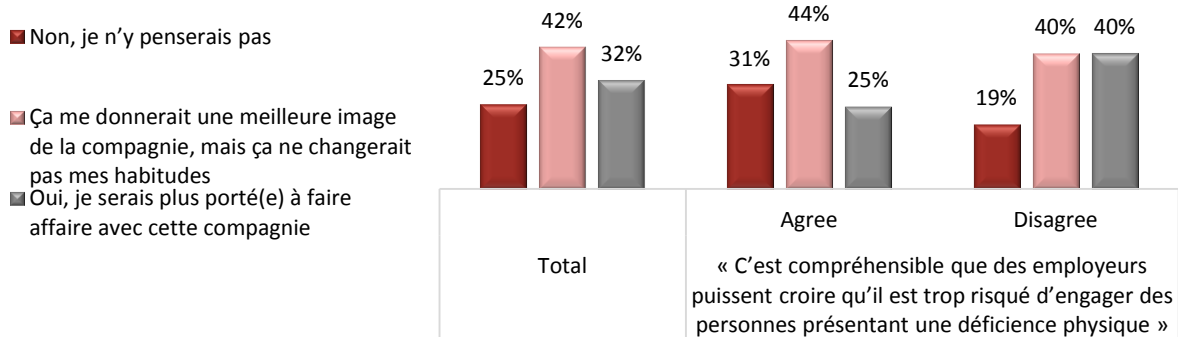
Les Canadiens qui ne sont pas d'accord avec la notion de risque sont particulièrement plus susceptibles de répondre qu'ils feraient affaire avec une entreprise qui embauche des personnes présentant une déficience physique :

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

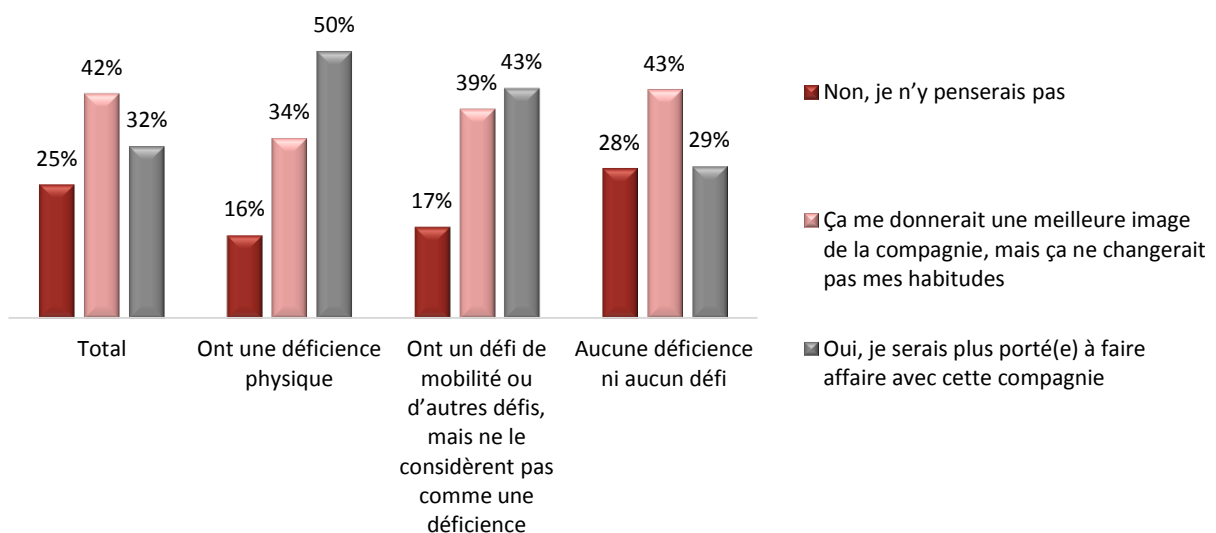
Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Pour certaines compagnies, engager des travailleurs présentant une déficience physiques est une priorité. Imaginez que vous connaissez une telle compagnie proche de chez vous. Est-ce que ça aurait un impact sur vos rapports avec cette entreprise?



Parmi les répondants qui s'identifient comme des personnes présentant une déficience physique, le pourcentage de ceux qui essaieraient de faire davantage affaire avec une telle entreprise augmente à 50 %, tandis que moins de trois répondants sur dix (29 %) parmi ceux qui n'ont aucune déficience physique ou difficulté motrice feraient la même chose :

Pour certaines compagnies, engager des travailleurs présentant une déficience physiques est une priorité. Imaginez que vous connaissez une telle compagnie proche de chez vous. Est-ce que ça aurait un impact sur vos rapports avec cette entreprise?



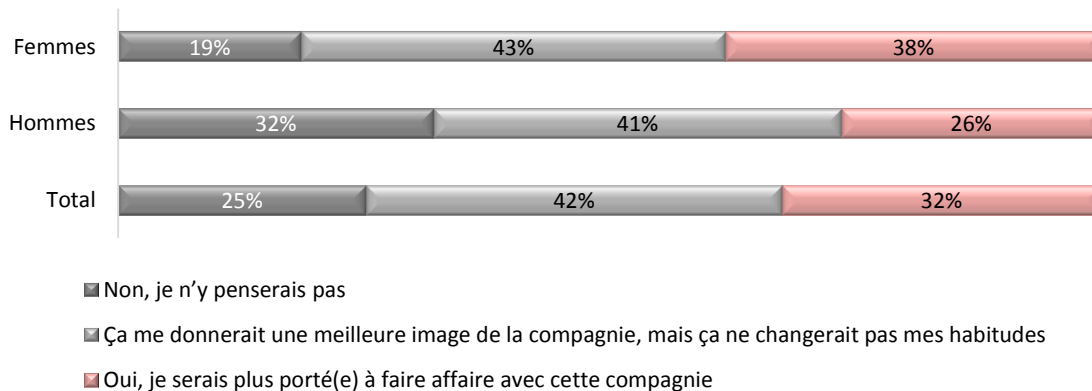
PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Les réponses à cette question varient considérablement selon le sexe; alors que les femmes sont plus susceptibles de répondre que le fait de savoir qu'une entreprise dans leur communauté emploie des personnes présentant une déficience physique pourrait affecter leur comportement, les hommes ont plus tendance à répondre que cela ne changerait en rien leur comportement ([voir les tableaux détaillés](#)).

Pour certaines compagnies, engager des travailleurs présentant une déficience physiques est une priorité. Imaginez que vous connaissez une telle compagnie proche de chez vous. Est-ce que ça aurait un impact sur vos rapports avec cette entreprise?



PARTIE 4 : Attitudes envers les déficiences

Analyse par segmentation

Une analyse par segmentation de ces données a révélé que les Canadiens présentaient quatre « mentalités » différentes lorsqu'il s'agit des questions de déficiences physiques et d'accessibilité. Ce sont :

- **Les acquis à la cause** (33 % de la population totale)
- **Les spectateurs (plus jeunes)** (22 %)
- **Les détachés (plus âgés)** (33 %)
- **Les indifférents** (13 %)

Comme leur nom l'indique, les acquis à la cause représentent le groupe qui se soucie le plus des personnes présentant une déficience physique et des problèmes qui les touchent. Ce groupe est composé en grande partie de femmes (62 %), mais inclut des personnes de tout âge, revenu et niveau d'éducation – chacune des caractéristiques démographiques au sein de ce groupe est à peu près proportionnelle à la population totale.

À l'autre extrémité du spectre se trouvent les indifférents – le groupe qui exprime le moins de compassion à l'endroit des personnes présentant une déficience physique. Ces derniers sont principalement des

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

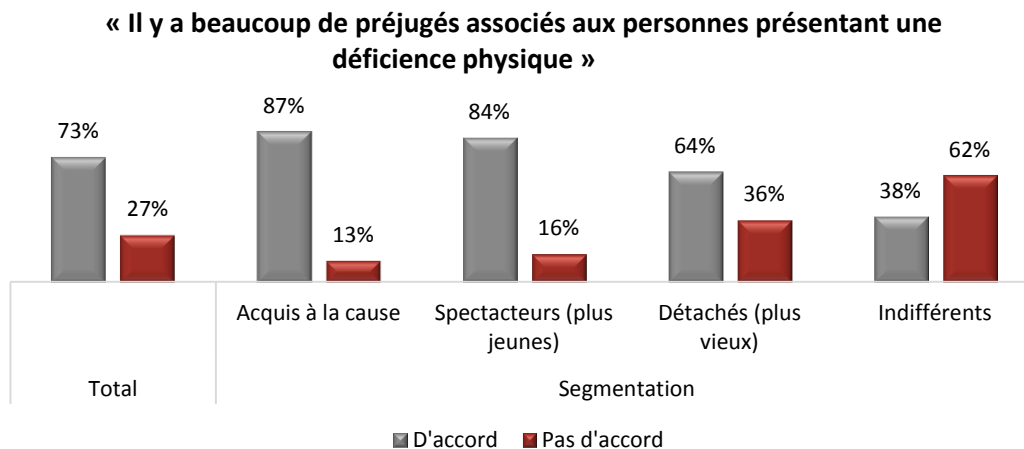
Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

hommes (71 %) et sont légèrement plus jeunes que la population générale, avec moins de membres âgés de 55 ans et plus et davantage de membres plus jeunes et d'âge moyen.

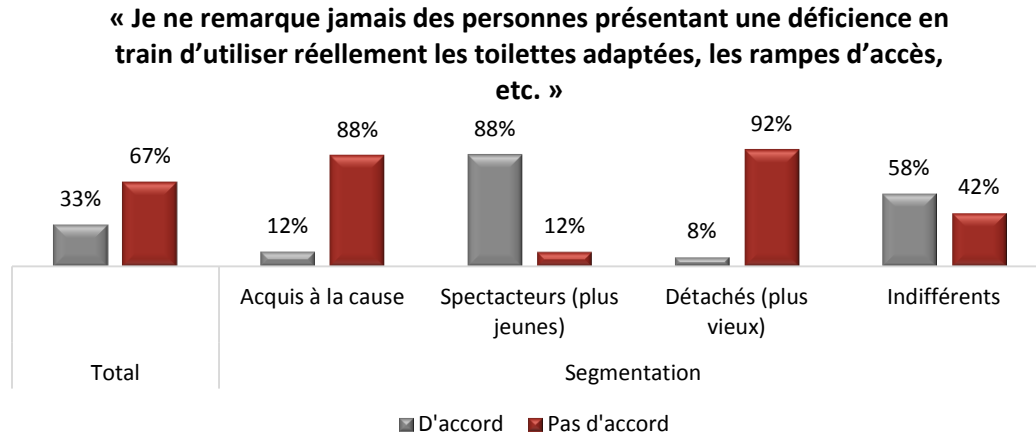
Entre ces deux extrêmes, on retrouve les spectateurs (plus jeunes) et les détachés (plus âgés). Tel que leurs noms l'indiquent, ces deux groupes sont divisés en partie en fonction des caractéristiques démographiques. Les spectateurs forment le groupe ayant la plus grande proportion de répondants âgés de 35 ans, tandis que les détachés ont la plus forte proportion de répondants âgés de 55 ans et plus.

En ce qui a trait au comportement, les spectateurs ont tendance à soutenir, dans l'abstrait, les droits des personnes présentant une déficience physique, mais le sont moins quand il s'agit de situations concrètes. Par contre, les détachés se sentent moins concernés par le principe des droits de la personne, mais ont une attitude plus empathique par rapport aux expériences vécues par les personnes présentant une déficience physique, une conclusion qui est peut-être liée au fait qu'ils sont plus âgés.

Prenons, par exemple, les opinions sur l'énoncé suivant : « Il y a beaucoup de préjugés associés aux personnes présentant une déficience physique ». Comme le montre le graphique ci-dessous, les spectateurs sont presque aussi susceptibles d'être d'accord avec cet énoncé que les personnes impliquées, alors que les détachés sont plus partagés sur le sujet :



Cependant face à un énoncé sur les installations pour personnes présentant une déficience physique, les spectateurs sont encore plus insensibles que les indifférents, alors que les détachés semblent être les plus compatissants :

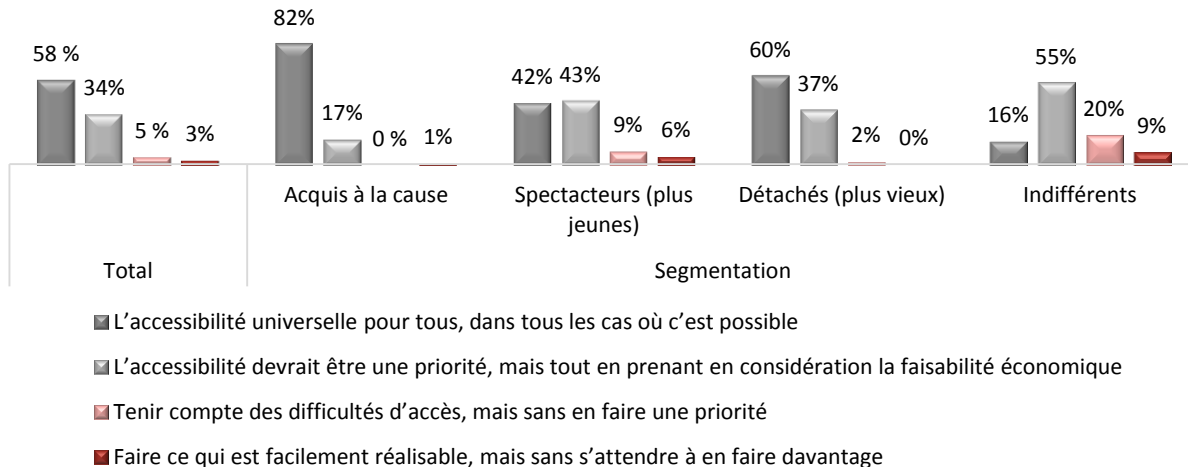


L'aperçu général de ces segments reflète certains des résultats généraux de cette étude en ce qui concerne l'âge et le sexe. Tout comme les femmes ont tendance à être mieux représentées dans le segment « acquis à la cause », elles semblent aussi souligner des écarts plus élevés en matière d'accessibilité que les hommes. Comme [on l'a vu l'an passé](#), il s'agit là d'un produit à la fois des notes « devrait » plus élevées et des notes « sont » inférieures chez les femmes (comme le montrent les tableaux sommaires à la fin de ce rapport).

Dans la même veine, au sujet de la question d'accès général au Canada, les femmes et les Canadiens de 55 ans et plus sont plus susceptibles de dire que l'accès universel devrait être l'objectif lorsque cela est possible, tandis que les hommes et les répondants plus jeunes sont plus répartis entre l'universalité et l'idée d'évaluer les coûts par rapport à l'objectif de l'accessibilité ([voir les tableaux détaillés](#)).

Ce résultat correspond aux points de vue des segments au sujet de cette question. L'acquis à la cause et le détaché (plus vieux) – catégories comprenant toutes les deux plus de femmes que la population générale – sont plus enclins à choisir l'« accès universel », tandis que les spectateurs (plus jeunes) sont divisés et que les indifférents rejettent pour la plupart l'universalité comme objectif :

Pensez aux lieux publics au Canada actuellement, comme ceux que nous avons déjà mentionnés. Quelle est votre opinion générale quant au niveau d'accessibilité qu'on devrait y retrouver, pour les personnes présentant une déficience physique? Diriez-vous que

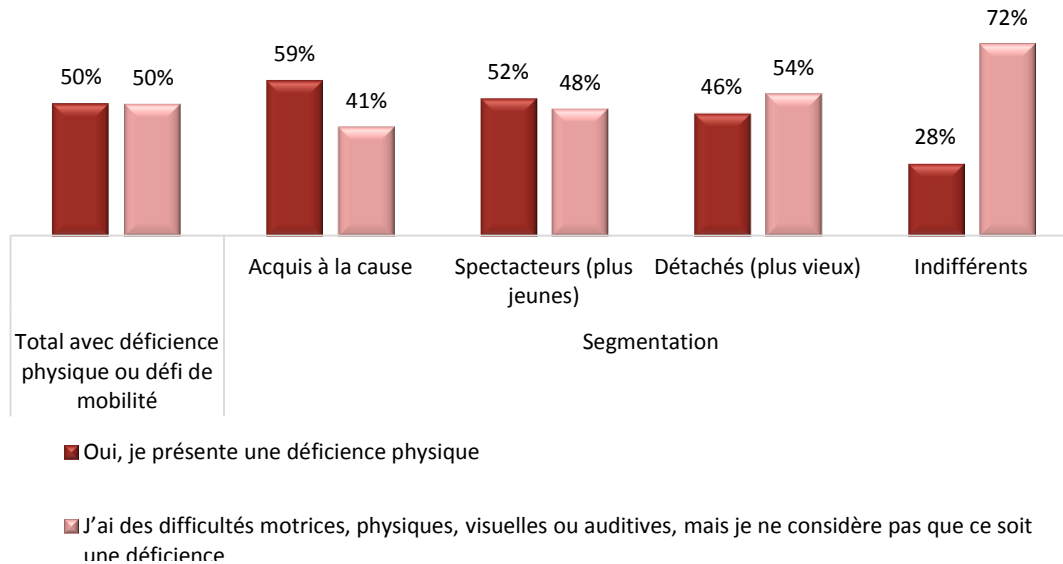


Dans chacun des segments, on trouve des personnes présentant une déficience physique ou ayant des difficultés motrices. Toutefois, ces segments comptent davantage d'acquis à la cause et de détachés que la population générale. Parmi les 493 répondants qui se sont identifiés comme des personnes présentant une déficience physique ou qui ont une difficulté quelconque qu'ils ne considèrent pas comme étant une déficience physique, la taille des segments se présente comme suit :

- Les acquis à la cause (38 % de ceux qui présentent une déficience physique ou une difficulté motrice)
- Les spectateurs (plus jeunes) (17 %)
- Les détachés (plus âgés) (34 %)
- Les indifférents (10 %)

Le groupe des acquis à la cause inclut le plus grand nombre de personnes qui s'identifient comme ayant une déficience physique, alors que la catégorie des indifférents compte, de façon disproportionnée, des personnes qui ont une difficulté quelconque, mais qui rejettent l'étiquette de « déficience physique » :

Présentez-vous ce que vous pourriez considérer être une « déficience physique »? (Réponses des personnes qui ont une déficience physique ou un défi de mobilité, n=493)



L'Institut Angus Reid a été fondé en octobre 2014 par le spécialiste des sondages et sociologue Angus Reid. L'Institut est une organisation nationale, non partisane, sans but lucratif, vouée à la recherche sur l'opinion publique, établie afin de faire avancer l'éducation en regroupant, analysant et en diffusant au public des données statistiques accessibles et impartiales, des recherches et des analyses de politiques sur l'économie, les sciences politiques, la philanthropie, l'administration publique, les affaires nationales et internationales et d'autres questions socio-économiques importantes pour le Canada et les Canadiens.

Ci-dessous les tableaux sommaires relatifs au rapport. Pour les tableaux complets qui indiquent les résultats par âge, sexe, région, niveau d'éducation et d'autres données démographiques, [cliquer ici](#).

Pour obtenir les résultats détaillés de l'échantillonnage aléatoire par âge, sexe et d'autres données démographiques, [cliquer ici](#).

Pour obtenir les résultats détaillés de l'analyse par segmentation, [cliquer ici](#).

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Quel genre d'impact vos propres difficultés ou incapacités physiques ont-elles sur votre vie quotidienne? Diriez-vous qu'elles ont :			
(taille des échantillons pondérés)	Nombre total de personnes ayant une déficience ou un défi physique (493)	Déficience personnelle	
		Ont une déficience physique (247)	Ont un défi de mobilité ou d'autres défis, mais ne le considèrent pas comme une déficience (246)
Un impact minime – Je peux faire presque tout ce que je veux sans trop de problème	22 %	12 %	32 %
Un impact moyen – Je vis confortablement, mais certaines activités sont difficiles à faire	53 %	51 %	56 %
Un grand impact – Plusieurs activités quotidiennes représentent de grands défis pour moi	25 %	38 %	12 %

Au cours des six derniers mois, avez-vous remarqué certains endroits dans votre communauté qui seraient particulièrement difficiles d'accès pour une personne à mobilité réduite ou présentant une autre incapacité physique?				
(taille des échantillons pondérés)	Total (1 330)	Déficience personnelle		
		Ont une déficience physique (247)	Ont un défi de mobilité ou d'autres défis, mais ne le considèrent pas comme une déficience (246)	Aucune déficience ni aucun défi (1 038)
Non, je n'en ai pas remarqué	52 %	37 %	49 %	53 %
Oui, un endroit	11 %	14 %	10 %	11 %
Oui, quelques endroits	28 %	35 %	32 %	27 %
Oui, j'en remarque tout le temps	9 %	14 %	9 %	8 %
Oui, réponses nettes	48 %	63 %	51 %	47 %

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Quel(s) type(s) de déficience motrice, physique, visuelle ou auditive présentez-vous?			
(taille des échantillons pondérés)	Nombre total de personnes ayant une déficience ou un défi physique (493)	Déficience personnelle	
		Ont une déficience physique (247)	Ont un défi de mobilité ou d'autres défis, mais ne le considèrent pas comme une déficience (246)
Difficulté à marcher	50 %	60 %	40 %
Besoin d'un déambulateur/d'une canne/triporteur ou quadriporteur	19 %	32 %	7 %
Besoin d'un fauteuil roulant	4 %	7 %	2 %
Problème d'audition/malentendant	24 %	16 %	32 %
Surdit��	1 %	1 %	1 %
D��ficience visuelle	10 %	8 %	12 %
C��cit�� (aveugle)	0 %	1 %	0 %
Arthrite	38 %	34 %	42 %
Douleur ou maladie chronique	46 %	52 %	41 %
Autre (veuillez pr��ciser)	17 %	21 %	14 %

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES M  DIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice g  n  rale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Quel(s) type(s) de déficience motrice, physique, visuelle ou auditive présentez-vous?				
(taille des échantillons pondérés)	Nombre total de personnes ayant une déficience ou un défi physique (493)	Impact de la déficience ou du défi sur la vie quotidienne		
		Impact minimal (108)	Impact modéré (261)	Impact majeur (123)
Difficulté à marcher	50 %	21 %	52 %	73 %
Besoin d'un déambulateur/d'une canne/triporteur ou quadriporteur	19 %	7 %	19 %	32 %
Besoin d'un fauteuil roulant	4 %	0 %	4 %	9 %
Problème d'audition/malentendant	24 %	33 %	23 %	16 %
Surdit��	1 %	0 %	2 %	1 %
D��ficience visuelle	10 %	16 %	7 %	10 %
C��cit�� (aveugle)	0 %	0 %	0 %	1 %
Arthrite	38 %	29 %	41 %	40 %
Douleur ou maladie chronique	46 %	17 %	49 %	66 %
Autre (veuillez pr��ciser)	17 %	15 %	17 %	21 %

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES M  DIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice g  n  rale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Voici quelques énoncés que des personnes pourraient faire à propos des enjeux dont nous avons discuté dans ce sondage. Pour chacun, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non. (Résumé des personnes qui sont d'accord)				
(taille des échantillons pondérés)	Total (1 330)	Déficience personnelle		
		Ont une déficience physique (247)	Ont un défi de mobilité ou d'autres défis, mais ne le considèrent pas comme une déficience (246)	Aucune déficience ni aucun défi (1 038)
L'accessibilité pour les personnes présentant une déficience physique est un droit fondamental de la personne, pas un privilège	92 %	94 %	92 %	92 %
Rendre les lieux accessibles et sans obstacles pour les personnes présentant une déficience physique est une belle idée, mais ne vaut pas les coûts associés	20 %	19 %	19 %	21 %
Le Canada devrait être un chef de file mondial de l'accessibilité universelle dans les lieux publics	88 %	95 %	87 %	88 %
En tant que société, une de nos grandes priorités devrait être de faire tout ce qui est possible afin d'assurer que tous peuvent participer pleinement, peu importe s'ils présentent une déficience physique ou non.	92 %	94 %	95 %	91 %
C'est compréhensible que des employeurs puissent croire qu'il est trop risqué d'engager des personnes présentant une déficience physique	50 %	47 %	49 %	51 %
C'est une grande perte de ne pas reconnaître et promouvoir le potentiel des personnes présentant une déficience physique	88 %	86 %	90 %	88 %
Je ne remarque jamais des personnes présentant une déficience en train d'utiliser réellement les toilettes adaptées, les rampes d'accès, etc.	33 %	19 %	27 %	35 %
Il y a beaucoup de préjugés associés aux personnes présentant une déficience physique	73 %	77 %	67 %	73 %
Je pense rarement aux personnes présentant des déficiences physiques dans ma vie quotidienne	50 %	23 %	39 %	55 %
Je me sens bien informé(e) sur les difficultés auxquelles les personnes présentant des déficiences physiques doivent faire face	60 %	80 %	72 %	56 %

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Écarts en matière d'accessibilité, 2015 comparativement à 2016 (« Dans quelle mesure cette situation DEVRAIT-elle être accessible » moins « Dans quelle mesure pensez-vous que cette situation EST accessible actuellement? »)						
(taille des échantillons pondérés)	2015 (1 527)			2016 (1 330)		
	Devrait	Est	Écart en matière d'accessibilité	Devrait	Est	Écart en matière d'accessibilité
Être capable d'assister aux événements spéciaux	77 %	27 %	50	79 %	32 %	47
Entrer dans les édifices publics, comme les hôpitaux et bibliothèques	86 %	58 %	27	87 %	58 %	30
Entrer dans les restaurants, magasins et autres commerces privés	77 %	22 %	55	80 %	26 %	54
Utiliser les toilettes publiques	84 %	34 %	50	85 %	38 %	47
Aller à/revenir de différents endroits dans votre ville ou village	79 %	21 %	58	81 %	29 %	52
Possibilités de sport ou de récréation	73 %	16 %	57	75 %	22 %	53
Accès aux écoles et autres établissements d'enseignement	84 %	47 %	36	84 %	48 %	37
L'accessibilité générale de votre communauté	79 %	28 %	50	81 %	34 %	47

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Écarts en matière d'accessibilité, hommes comparativement aux femmes (« Dans quelle mesure cette situation DEVRAIT-elle être accessible » moins « Dans quelle mesure pensez-vous que cette situation EST accessible actuellement? »)						
(taille des échantillons pondérés)	Hommes (650)			Femmes (680)		
	Devrait	Est	Écart en matière d'accessibilité	Devrait	Est	Écart en matière d'accessibilité
Être capable d'assister aux événements spéciaux	73 %	34 %	39	85 %	30 %	55
Entrer dans les édifices publics, comme les hôpitaux et bibliothèques	84 %	59 %	25	91 %	56 %	35
Entrer dans les restaurants, magasins et autres commerces privés	73 %	26 %	47	86 %	25 %	61
Utiliser les toilettes publiques	80 %	38 %	42	90 %	39 %	51
Aller à/revenir de différents endroits dans votre ville ou village	75 %	30 %	45	86 %	28 %	58
Possibilités de sport ou de récréation	68 %	24 %	44	82 %	20 %	62
Accès aux écoles et autres établissements d'enseignement	81 %	50 %	31	88 %	45 %	43
L'accessibilité générale de votre communauté	76 %	37 %	39	87 %	32 %	55

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Selon vous, dans quelle mesure y a-t-il place à l'amélioration actuellement, pour chacun des obstacles potentiels suivants? (Résumé pour « énormément » ou « beaucoup » de place à l'amélioration)		
(taille des échantillons pondérés)	2015 (1 527)	2016 (1 330)
Accessibilité des milieux publics	47 %	52 %
Accès égal aux soins de santé	38 %	39 %
Possibilités éducationnelles	39 %	45 %
Possibilités d'emploi	57 %	58 %
Logement	53 %	57 %
Transport	51 %	56 %
Discrimination envers les personnes présentant une déficience	54 %	56 %
Manque de compréhension face aux besoins des personnes présentant une déficience	58 %	60 %
Manque de compréhension/confiance par rapport au potentiel des personnes présentant une déficience	58 %	62 %

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Des recherches ont démontré qu'il existe un écart important entre le niveau d'accessibilité que les Canadiens souhaiteraient avoir dans leurs communautés et le niveau d'accessibilité réel de leurs communautés, selon eux. Quelle est la raison principale de cet écart? (Vous pouvez choisir jusqu'à deux raisons)					
(taille des échantillons pondérés)	Total (1 330)	Déficience personnelle			
		Ont une déficience physique (247)	Ont un défi de mobilité ou d'autres défis, mais ne le considèrent pas comme une déficience (246)	Déficience ou défi (493)	Aucune déficience ni aucun défi (1 038)
Vieux bâtiments/ difficiles à rénover	46 %	48 %	52 %	50 %	45 %
Ça coûte trop cher	35 %	36 %	37 %	37 %	36 %
On ne comprend pas pleinement les besoins d'accessibilité	33 %	30 %	34 %	32 %	32 %
Ce n'est pas une priorité pour les entrepreneurs en construction	21 %	22 %	19 %	20 %	20 %
Les gouvernements n'imposent pas de loi	20 %	23 %	15 %	19 %	21 %
Il n'y a pas assez de demande/ pas un besoin suffisant d'accessibilité	13 %	10 %	16 %	13 %	13 %
Ce n'est pas une priorité au Canada	7 %	8 %	7 %	7 %	7 %
Autre (veuillez préciser)	2 %	1 %	3 %	2 %	2 %

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Pensez aux lieux publics au Canada actuellement. Quelle est votre opinion générale quant au niveau d'accessibilité qu'on devrait y retrouver, pour les personnes présentant une déficience physique? Diriez-vous que l'objectif devrait être :				
(taille des échantillons pondérés)	Total (1 330)	Déficience personnelle		
		Ont une déficience physique (247)	Ont un défi de mobilité ou d'autres défis, mais ne le considèrent pas comme une déficience (246)	Aucune déficience ni aucun défi (1 038)
L'accessibilité universelle pour tous, dans tous les cas où c'est possible	58 %	70 %	57 %	57 %
L'accessibilité devrait être une priorité, mais tout en prenant en considération la faisabilité économique	34 %	25 %	36 %	35 %
Tenir compte des difficultés d'accès, mais sans en faire une priorité	5 %	3 %	3 %	6 %
Faire ce qui est facilement réalisable, mais sans s'attendre à en faire davantage	3 %	2 %	4 %	3 %

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Si vous deviez choisir deux de ces caractéristiques, lesquelles seraient les plus importantes à avoir, pour les nouveaux édifices publics?				
(taille des échantillons pondérés)	Total (1 330)	Déficience personnelle		
		Ont une déficience physique (247)	Ont un défi de mobilité ou d'autres défis, mais ne le considèrent pas comme une déficience (246)	Aucune déficience ni aucun défi (1 038)
Abordable pour les contribuables	61 %	46 %	66 %	60 %
Accessible aux personnes présentant une déficience physique	46 %	67 %	50 %	43 %
Écoénergétique	39 %	35 %	41 %	40 %
Soucieux de la famille (tables à langer dans les toilettes, stationnement pour familles, etc.)	20 %	24 %	15 %	21 %
Fabrique de matériaux écologiquement durables	15 %	15 %	13 %	16 %
Une architecture intéressante et attrayante	14 %	6 %	10 %	15 %
Inclusion des personnes transsexuelles (par exemple, toilettes mixtes)	5 %	7 %	5 %	5 %

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Quelle est votre opinion sur un tel programme? Diriez-vous qu'un programme de type « LEED pour l'accessibilité » :				
(taille des échantillons pondérés)	Total (1 330)	Déficience personnelle		
		Ont une déficience physique (247)	Ont un défi de mobilité ou d'autres défis, mais ne le considèrent pas comme une déficience (246)	Aucune déficience ni aucun défi (1 038)
Ça vaudrait vraiment la peine	39 %	56 %	45 %	36 %
Ça vaudrait probablement la peine	47 %	35 %	42 %	50 %
Ça ne vaudrait probablement pas la peine	10 %	7 %	9 %	11 %
Ça ne vaudrait vraiment pas la peine	3 %	2 %	5 %	3 %

Êtes-vous d'accord ou non avec chacun des énoncés suivants? (« C'est compréhensible que des employeurs puissent croire qu'il est trop risqué d'engager des personnes présentant une déficience physique »)					
(taille des échantillons pondérés)	Total (1 330)	Expérience à prendre des décisions d'embauche			
		Oui, je le fais actuellement (70*)	Je l'ai fait par le passé (433)	Oui, réponses nettes (503)	Non, jamais responsable de l'embauche (827)
Tout à fait d'accord	7 %	19 %	6 %	8 %	6 %
D'accord	43 %	50 %	40 %	41 %	44 %
En désaccord	35 %	21 %	40 %	38 %	34 %
Tout à fait en désaccord	14 %	10 %	13 %	13 %	15 %

*petit échantillon

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Choisissez deux raisons principales pour lesquelles vous croyez qu'un employeur pourrait trouver qu'il est risqué d'offrir un emploi à une personne présentant une déficience physique.

(taille des échantillons pondérés)	Total (1 330)	Expérience à prendre des décisions d'embauche			
		Oui, je le fais actuellement (70*)	Je l'ai fait par le passé (433)	Oui, réponses nettes (503)	Non, jamais responsable de l'embauche (827)
Plusieurs employeurs n'ont pas d'expérience avec de tels travailleurs	45 %	33 %	49 %	47 %	44 %
Certaines tâches pourraient être trop difficiles	43 %	34 %	41 %	40 %	44 %
C'est cher de rendre un milieu de travail accessible	42 %	45 %	46 %	46 %	40 %
L'employé pourrait travailler plus lentement	25 %	30 %	23 %	24 %	26 %
L'employé pourrait prendre plus de jours de congé	19 %	27 %	17 %	19 %	20 %
Il serait peut-être difficile pour cet employé de s'intégrer aux autres	9 %	13 %	9 %	10 %	9 %
Autre (veuillez préciser)	2 %	2 %	4 %	4 %	2 %

*petit échantillon

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Veillez passer en revue la liste suivante et choisir jusqu'à deux raisons principales pour lesquelles vous croyez qu'un employeur pourrait trouver qu'il est risqué d'offrir un emploi à une personne présentant une déficience physique.

(taille des échantillons pondérés)	Total (1 330)	« C'est compréhensible que des employeurs puissent croire qu'il est trop risqué d'engager des personnes présentant une déficience physique »	
		D'accord (668)	Pas d'accord (662)
Plusieurs employeurs n'ont pas d'expérience avec de tels travailleurs	45 %	39 %	50 %
Certaines tâches pourraient être trop difficiles	43 %	47 %	39 %
C'est cher de rendre un milieu de travail accessible	42 %	38 %	46 %
L'employé pourrait travailler plus lentement	25 %	27 %	24 %
L'employé pourrait prendre plus de jours de congé	19 %	20 %	19 %
Il serait peut-être difficile pour cet employé de s'intégrer aux autres	9 %	11 %	8 %
Autre (veuillez préciser)	2 %	2 %	3 %

Pour certaines compagnies, engager des travailleurs présentant une déficience physiques est une priorité. Imaginez que vous connaissez une telle compagnie proche de chez vous. Est-ce que ça aurait un impact sur vos rapports avec cette entreprise?

(taille des échantillons pondérés)	Total (1 330)	« C'est compréhensible que des employeurs puissent croire qu'il est trop risqué d'engager des personnes présentant une déficience physique »	
		D'accord (668)	Pas d'accord (662)
Non, je n'y penserais pas	25 %	31 %	19 %
Ça me donnerait une meilleure image de la compagnie, mais ça ne changerait pas mes habitudes	42 %	44 %	40 %
Oui, je serais plus porté(e) à faire affaire avec cette compagnie	32 %	25 %	40 %

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl

Pour certaines compagnies, engager des travailleurs présentant une déficience physiques est une priorité. Imaginez que vous connaissez une telle compagnie proche de chez vous. Est-ce que ça aurait un impact sur vos rapports avec cette entreprise?

(taille des échantillons pondérés)	Total (1 330)	Déficience personnelle		
		Ont une déficience physique (247)	Ont un défi de mobilité ou d'autres défis, mais ne le considèrent pas comme une déficience (246)	Aucune déficience ni aucun défi (1 038)
Non, je n'y penserais pas	25 %	16 %	17 %	28 %
Ça me donnerait une meilleure image de la compagnie, mais ça ne changerait pas mes habitudes	42 %	34 %	39 %	43 %
Oui, je serais plus porté(e) à faire affaire avec cette compagnie	32 %	50 %	43 %	29 %

Présentez-vous ce que vous pourriez considérer être une « déficience physique »? (Réponses des personnes qui ont une déficience physique ou un défi de mobilité seulement)

(taille des échantillons pondérés)	Nombre total de personnes ayant une déficience ou un défi physique (493)	Segmentation			
		Les acquis à la cause (188)	Les spectateurs (plus jeunes) (86*)	Les détachés (plus vieux) (168)	Les indifférents (50*)
Oui, je présente une déficience physique	50 %	59 %	52 %	46 %	28 %
J'ai des difficultés motrices, physiques, visuelles ou auditives, mais je ne considère pas que ce soit une déficience	50 %	41 %	48 %	54 %	72 %

*petit échantillon

PERSONNES-RESSOURCES POUR LES MÉDIAS :

Ian Holliday, assistant de recherche : 604.442.3312 ian.holliday@angusreid.org

Shachi Kurl, directrice générale : 604.908.1693 shachi.kurl@angusreid.org @shachikurl